



MOSELLE

DECLARATION FSU MOSELLE CDEN du 27 avril 2010.

Remarque préalable :

La FSU MOSELLE réitère la nécessité d'une meilleure organisation de cette instance pour permettre son bon fonctionnement. L'impossibilité d'un projet de calendrier sur l'année de la tenue des CDEN et d'envoi des convocations dans des délais raisonnables pour les personnels - envoyées juste avant les congés- sont autant de difficultés pour une tenue sérieuse de cette instance. Ainsi, ce CDEN va étudier la carte scolaire du premier degré après le CTPD et après l'arrêté pris par monsieur l'Inspecteur d'Académie à la fin du mois de mars.

Il faut cesser de considérer l'Education comme un coût !

Cette logique incarnée, dans le cadre de la Révision Générale des Politiques Publiques, par le non – remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite se concrétise dans les écoles, collèges et lycées de notre département par des nouveaux retraits de postes, par des effectifs par classe toujours trop chargées. Pourtant, l'argument de la baisse démographique pourtant si longtemps mis en avant pour justifier les suppressions de postes ne peut plus être sérieusement évoqué.

Le prix à payer pour la Moselle est une nouvelle fois lourd : 6 retraits dans les écoles, 63 dans les seuls collèges, la fermeture du collège SCHUMAN à Metz et plusieurs fusions de collèges dans le département.

Il est indispensable que les élus saisissent les conséquences réelles de la politique mise en œuvre : des conditions de travail pour les personnels et d'apprentissage pour les élèves dégradées.

Qui peut sérieusement penser qu'il n'existe aucun lieu entre les actes de violence à l'Ecole, dont les media se font l'écho et la politique conduite par le gouvernement ?

Qui peut sérieusement penser qu'il y a trop de professeurs en Lorraine quand on constate les difficultés pour assurer le remplacement de collègues, quand sur la page d'accueil du site de notre Académie il apparaît actuellement un appel à candidature pour 2009-2010 de professeurs non titulaires, vacataires ou contractuels ?

Qui dit sérieusement penser que « le nouveau dispositif » de formation des professeurs stagiaires mis en œuvre à la rentrée prochaine consistant par exemple pour les professeurs en collège et lycée d'être directement mis devant élèves à 18 heures est une amélioration par rapport à la formation actuelle ?

Une autre logique s'impose : celle d'une Ecole, qui lutte pour la réussite de tous, émancipatrice et réductrice des inégalités sociales.

L'Education n'est pas un coût mais un investissement pour l'avenir. En prenant le risque de l'oublier, ce sont des réveils douloureux qui se préparent.